



ma**LEGALTECH**
Le **nouvel** Economiste

Charge d'intérêt

Possible bonne nouvelle sur le front budgétaire

Le maintien du taux des OAT à 10 ans à 80 points au-dessous du taux prévu pourrait entraîner une économie jusqu'à 10 Mds€ à l'horizon 2027



© Freepik



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

La loi de programmation des finances publiques prévoit que la charge d'intérêts de la dette publique passera de 50 Mds€ en 2022 à 85 Mds€ en 2027, soit de 1,9 % à 2,6 % du PIB, ce qui complique la nécessaire réduction du déficit public.

Cette programmation de la charge d'intérêts de la dette repose notamment sur l'hypothèse que le taux des OAT (obligations assimilables du Trésor) à dix ans serait de 3,40 % à la fin de 2023, de 3,50 % à la fin de 2024 et de 3,60 % à la fin de 2025, 2026 et 2027.

Or le taux des OAT à dix ans a fortement baissé dans les dernières semaines de 2023 pour s'établir à 2,50 % à la fin de l'année, sans doute parce que les acteurs des marchés financiers ont fortement revu à la baisse l'inflation prévue à moyen terme. Ils semblent avoir corrigé leurs perceptions dans les premiers jours de 2024 et le taux des OAT à dix ans est revenu à 2,70 % le 5 janvier.

Le taux des OAT à 10 ans est revenu à 2,70 % le 5 janvier. Il est possible qu'il reste nettement au-dessous des taux de 3,40 à 3,60 % retenus dans la loi de programmation pour les années 2024 à 2027.

Il est bien possible qu'il continue à remonter mais il est également possible qu'il reste nettement au-dessous des taux de 3,40 à 3,60 % retenus dans la loi de programmation pour les années 2024 à 2027, ce qui se traduirait par une économie substantielle sur la charge d'intérêt.

Si le taux des OAT à dix ans se situait à 80 points de base au-dessous des taux retenus dans la loi de programmation jusqu'à la fin de 2027, l'économie serait de 2,0 Mds€ en 2024, de 4,8 Mds€ en 2025 et de 10,3 Mds€ en 2027.

Compensation d'une croissance plus faible

Cette baisse des taux est certes probablement imputable à l'anticipation d'une moindre inflation, qui se traduirait par un ralentissement des recettes publiques (TVA notamment). On peut toutefois considérer que les prévisions d'inflation de la loi de programmation restent pertinentes (2,0 % en 2025 puis 1,8 % en 2026 et 2027 pour l'indice harmonisé européen en moyenne annuelle). Ce sont les marchés qui reviennent à des prévisions plus réalistes.

Il reste que le ralentissement de l'activité économique est une des causes du ralentissement des prix, et que la moindre croissance du PIB en volume aura certainement un effet négatif sur les recettes publiques. Si la croissance en volume du PIB en 2024 n'est pas de 1,4 %, comme le prévoit le gouvernement, mais de seulement 0,9 %, et si elle est ensuite conforme aux prévisions du gouvernement, le déficit public sera majoré de 9 Mds€ en 2024 et de 10 Mds€ en 2027.

Au total, une croissance plus faible que prévu d'un demi-point en 2024 pourrait avoir pour conséquence un déficit public plus élevé de 10 Mds€ en 2027, mais le maintien du taux des OAT à 10 ans à 80 points au-dessous du taux prévu pourrait entraîner une économie de 10

Mds€ à ce même horizon. Il n'y a pas forcément que des mauvaises nouvelles sur le front budgétaire.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

[S'inscrire à la newsletter Économie Politique](#)

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 10/01/2024

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /

Réutiliser cet article

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d'exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter](#).